



**PROCES-VERBAL N. 1/2023  
de L'Assemblée Générale du Conseil de Village  
de la Fraction de Commune- Village du Sentier**

**VILLAGE DU SENTIER**

ADMINISTRATION

<b>DATE</b>	Mardi 20 juin 2023
<b>HEURE</b>	19h00
<b>LIEU</b>	Salle du Conseil Communal de L'Hôtel-de-Ville au Sentier
<b>PRESIDENCE</b>	M. Didier Vaucher-de-la-Croix
<b>SCRUTATEURS</b>	Mme Claire-Lise RoCHAT et M. Théo George
<b>SECRÉTAIRE</b>	Mme Elena Cogi

En préambule à cette Assemblée, le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix annonce que le Bureau, suite à des entretiens d'embauche, a choisi - au début du mois de mai - une nouvelle secrétaire, Mme Elena Cogi, présente à l'Assemblée, et demande à l'auditoire d'accepter sa présence même avant son élection - prévue au point six de l'ordre du jour. Pour la forme l'Assemblée générale accepte à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Appel et acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022**
- 3. Assermentations**
- 4. Communication du Bureau**
- 5. Communication du Conseil Exécutif**
- 6. Election du Bureau**
  - a) Election du Président et Vice-président
  - b) Election de la secrétaire
  - c) Election des scrutateurs et des 2 (deux) scrutateurs remplaçants
- 7. Election de la Commission de Gestion du Patrimoine**
- 8. Préavis 1/2023: Changement du système de chauffage de la Tour- Rue G.H. Piguet 3. Arrêt du mazout et passage sur le chauffage à distance**
- 9. Préavis 2/2023: Comptes 2022**
- 10. Préavis 3/2023: Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025**
- 11. Divers et propositions individuelles**



**1. APPEL ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Claire Lise RoCHAT procède à l'appel, ensuite le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix, donne la liste des excusés, à savoir: Mme Reymond Joëlle, Mme Sirna Marylaure, M. Gosteli Rodolphe, M. Riethauser Edmond, M. Vermot Jean-Michel.

C'est devant un auditoire de 25 citoyennes et citoyens, membres du Conseil et du Bureau compris, ainsi que de M. Bernard Le Coultre, boursier, que M. Didier Vaucher-de-la-Croix ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous.

Le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix, demande de modifier l'ordre du jour à partir du point 9 comme suit:

9. Rapport de la Commission du Gestion
10. Préavis 2/2023 Comptes
11. Préavis 3/2023 Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025
12. Divers et propositions individuelles

Le Président demande à l'Assemblée d'accepter à main levée l'ordre du jour modifié. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## 3. ASSERMENTATION

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix invite M. Ruchetta Yves, présent à l'Assemblée, à venir devant l'assemblée. Il procède à l'assermentation et lui souhaite la bienvenue. Pour la forme l'Assemblée générale accepte à l'unanimité.

## 4. COMMUNICATION DU BUREAU

Le Président donne la lecture de deux (2) lettres de démissions, Mme Golay Patrizia et Mme. Leresche Antoinette. Après la lecture il les remercie pour leur active participation et l'Assemblée les applaudit.

La question relative à l'envoi des convocations est soulevée: depuis quelques années le Bureau a choisi d'envoyer les convocations par lettre et par courriel. M. Follonier Pierre-Alain propose, afin d'épargner sur le papier, d'envoyer seulement par courriel, par contre M. Guinand est d'avis de continuer avec l'envoi postal.

Le Président propose de soulever à nouveau la question à la prochaine Assemblée Générale. Pour la prochaine assemblée les membres seront encore convoqués par lettre et par courriel.

## 5. COMMUNICATION DU CONSEIL EXECUTIF

Didier Vaucher-de-la-Croix passe la parole à M. Jacques-André Bovay qui, à son tour, donne la parole aux Conseillers pour lecture de leur rapport, dans l'ordre : Mme Sylvie Damiano, MM. Pierre-Alain Follonier, Jean-Pierre Sirna, Norbert Racine et lui-même en dernier.

## Dicastère Eclairage public, Grand-Rue 64, PPE du Gros Tronc – Mme Sylvie Damiano

### Eclairage public

La fin des travaux un candélabre sur deux s'est terminée début de cette année. Un article explicatif a été mis dans La Feuille de la Vallée de Joux du 13 avril 2023, plusieurs courriers de citoyens enchantés nous sont parvenus et seulement un d'un citoyen mécontent. Le cout des travaux c'est monté à 13.000 CHF.

Nous sommes satisfaits d'avoir su garder notre EP allumé même que partiellement sur certaines rues, contrairement à différents villages de la Vallée, qui ont décidés de l'éteindre complètement dès 23h00.

Cette année nous n'allons pas entreprendre de gros travaux sur l'éclairage publique en ne sachant pas l'évolution de la future grande commune. Nous allons nous occuper de ce qui est urgent et nécessaire.

#### **Grand Rue 64**

L'installation fin 2022 d'un interphone pour l'entrée et les appartements et la lumière automatique dans les locaux communs, nous donne satisfaction.

Tous les appartements sont loués sans changement de locataire depuis le mois de juillet 2022.

#### **PPE du Gros Tronc**

Entière satisfaction de notre locataire et tout va bien.

#### Dicastère Urbanisme, Sport & Culture – M. Pierre-Alain Follonier

Suite à l'abattage des arbres vers l'Hôtel du Rocheray et sur l'ordre du Canton, nous avons dû en replanter.

Vu l'âge avancé du toboggan sur le radeau à la plage de l'Arcadie, nous avons décidé de l'enlever.

Le *fitness outdoor* est prêt à accueillir la population pour se maintenir en forme.

Jardin public, place de pique-nique, rien de spécial à signaler.

Fontaines: problème de pompe à la fontaine vers chez Star Optique, nous sommes en train de regarder quoi faire.

Beaucoup de manifestations culturelles et sportives à la Vallée, cela veut dire des demandes de sponsoring que le Village essaye d'honorer au maximum.

Pour ce qui est des sociétés sportives que le Village soutient, deux ont obtenu une promotion, il s'agit du Hockey Club Vallée de Joux qui a fini champion romand de 2ème ligue et est promu en 1ère ligue; quant au Football Club Vallée de Joux il a été promu en 3ème ligue. Cerise sur le gâteau, un enfant du Village, Simon Le Coultre fils de notre boursier a été sacré Champion Suisse de hockey avec le Genève Servette. Félicitations.

Mesdames Germaine Meylan et Edith Griessen ont fêté leurs 95 ans.

Mesdames Rolande Capt, Christiane Boyer, Simone Rochat, Marianne Piazzini, Denise Probst et Messieurs Rudolf Leutwyler, Edouard Reymond, Marcel Rithner leurs 90 ans.

#### Dicastère Cinéma – M. Jean-Pierre Sima

Pour cette 1ère partie d'année, le cinéma n'a eu aucuns travaux importants, mais de l'entretien courant.

Concernant le personnel du cinéma, il y a eu un changement; la personne qui s'occupait des affiches et de la mise en page des programmes nous a quitté. Son poste a été repourvu à l'interne.

Quelques chiffres en ce qui concerne les projections :

À fin juin aura été projeté : 100 films

185 séances de projections suivies par plus 4'000 spectateurs. Chiffres légèrement en hausse par rapport à l'année dernière, mais encore loin de 2019.

Sachez également que la centrale solaire placée sur le toit a produit environ 8'000 kw/h depuis le début de cette année.

Cette année est une année particulière, puisque notre cinéma fête ces cent ans.

Pour marquer cet événement, plusieurs animations se déroulent tout au long de cette année. La première a eu lieu le Week-end des 22 et 23 avril ; une foule de plus de 600 personnes s'est déplacé lors de ces journées.

Un autre événement aura lieu le dimanche 3 septembre lors de la journée Suisse du Cinéma, vous trouverez toutes les indications utiles dans notre journal local.

Pour vous Mesdames et Messieurs les Conseillers, vous pouvez d'ores et déjà agender la date du samedi 2 septembre, journée qui vous est réservée. Vous recevrez dans le courant du mois d'août tous les renseignements nécessaires pour cette manifestation.

### Dicastère La Tour, Congélateurs et Orbe 7 – M. Norbert Racine

#### La Tour

1. L'Installation photovoltaïque a produit 12.693kWh du 01.01.2023 au 31.05.2023, dont 5.515kWh racheté par la SEVJ et 7.178kWh en consommation directe pour le congélateur.
2. La transformation et rénovation de l'appartement 61 est terminée et il a été reloué au 1er mars 2023.
3. La transformation et rénovation de l'appartement 51 est terminée et il a été reloué au 1er juin 2023.
4. Un préavis pour le raccordement du bâtiment sur le chauffage à distance vous à été soumis.
5. Tous les appartements sont loués et il n'y a pas de changement.

#### Congélateurs

Des résiliations et de nouveaux contrats de location sont régulièrement établis. Aujourd'hui toutes les cases sont louées.

#### Orbe 7

La rénovation des locaux communs est terminée.  
La rénovation du cabanon de jardin est en cours.

### Dicastère Administration et finances – M. Jacques-André Bovay

C'est à 12 reprises que le Conseil Exécutif s'est réuni afin de traiter les affaires courantes de notre Village. Un ou plusieurs membres de cet Exécutif ont répondu présent à l'invitation ou à la convocation de plus de 30 séances hors Conseil.

A relever celle entre le village et Stes d'intérêts publics de la Commune et la Municipalité du Chenit pour finaliser et avancer sur certains dossiers, ainsi que celle avec les cadres de la SEVJ pour planifier et discuter de l'opération " Eclairage public un sur deux".

Fusion de communes: A ce jour, le dossier avance et les séances COPIL se succèdent pour trouver et proposer des solutions au comité central " projet de la fusion".

Ces groupes de travail devront rendre leur copie avant la fin de l'année, j'aurai certainement l'occasion de vous en faire un retour final lors de mon rapport de décembre prochain.

Après quelques discussions et explications avec la fiduciaire, nous présenterons, dès l'année prochaine des tableaux informatiques en rapport avec la plupart des préavis que nous présenterons désormais à l'AG. Ces tableaux permettront à la Commission de gestion d'avoir un suivi précis concernant les différents travaux exécutés dans nos bâtiments via un préavis.

Cette suggestion proposée et souhaitée par la fiduciaire en charge de contrôler la comptabilité villageoise donnera une parfaite transparence sur ces divers chantiers.

Je ne saurais conclure sans remercier très sincèrement notre boursier, M. Bernard Le Coultre, ainsi que notre secrétaire Mme Brigitte Kull pour leurs disponibilités et leur souplesse.

Merci à vous deux qui êtes parfois sollicités le week-end et qui exécutez vos tâches avec une grande rigueur et un grand professionnalisme. Merci à mes collègues du conseil ainsi qu'à tous les collaborateurs du Village qui donnez de votre personne pour que le village du Sentier transmette une ambiance et une image positive à la vallée.

## 6. ELECTION DU BUREAU

### a) Election du Président et Vice-président

### b) Election des scrutateurs et des 2 (deux) scrutateurs remplaçants

### c) Election de la secrétaire

a) M. Didier Vaucher-de-la-Croix demande si quelqu'un se propose pour devenir Président à sa place. Aucune proposition. M. Didier Vaucher-de-la-Croix est confirmé Président du Bureau. Il fait présent aussi que Mme Zimmermann, Vice-président sortante, aurait envie de continuer et se proposer à nouveau pour le poste. Aucun d'autre se propose. Mme Zimmermann Suzanne est confirmée Vice-président du Bureau.

b) M. Théo George et Mme Claire-Lise Rochat sont confirmés tel que scrutateurs. Pour la figure des deux remplaçants, actuellement elle est prise en charge par Mme Wagner Laurence et M. Golay pascal. Vu que M. Golay Pascal n'est pas présent en salle il est fait nécessaire de trouver un nouveau membre. M. Ruchetta se propose et vient accepté. Mme Wagner est confirmée.

C) Mme Elena Cogi est élue secrétaire du Bureau.

## 7. ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION DU PATRIMOINE

Mme Zimmermann Ferrari et Mme Leresche démissionnantes, s'impose de trouver deux nouveaux membres. Mme Zimmermann explique à l'Assemblée l'engagement en termes de temps et d'efforts et met en évidence la fonction de la Commission, qui permet tout à fait de mieux connaître les différents dicastères et ses membres.

Un membre du Conseil pose la question si en tant que membre de la Commission on peut être chargé d'un Préavis. M. Didier Vaucher-de-la-Croix répond que, en général, on cherche à répartir les Commissions parmi les membres.

Mme Damiano pose la question si les séances de la Commission de gestion peuvent être réparties pendant l'année et pas concentrées seulement parmi avril, mai et juin. Mme Zimmermann confirme que c'est tout à fait faisable de répartir les séances même si c'est un tradition de les concentrer au printemps, juste avant l'Assemblée générale de juin.

Mme Robert Gaëlle et Mme Christin Nicole se proposent comme membres suppléants.

Suite aux désignations la Commission est ainsi composé:

M. Vermot Jean-Michel, président  
Mme Crivelli Caroline, membre  
Mme Robert Gaëlle, suppléant  
Mme Christin Nicole, suppléant.

## 8. PREAVIS No. 1/2023 : **Changement du système de chauffage de la Tour- Rue G.H. Piguet 3. Arrêt du mazout et passage sur le chauffage à distance**

Le Président donne la parole à M. Bohren Philippe, rapporteur, pour la lecture du rapport.

La Commission nommée par le Bureau des Assemblées et mandatée pour rapporter sur le Préavis N. 1/2023 s'est réunie le lundi 5 juin 2023 devant le bâtiment de la Tour, rue G.-H. Piguet 3 au Sentier afin de prendre connaissance sur site des considérants du préavis.

La Commission était composée comme suit:

- Madame Gaëlle Robert
- Madame Laurence Wagner
- du rapporteur soussigné

M. Norbert Racine, responsable du préavis au sein du Conseil Exécutif, a accueilli la Commission afin de lui détailler et présenter les futurs travaux prévus au sous-sol du bâtiment.

M. Racine, connaissant parfaitement les lieux, a répondu de façon très détaillée aux questions de la Commission et en expliquant de façon très simple et claire le but de la modification et du changement de chauffage, d'ailleurs bien précisé dans le préavis.

La Commission a posé beaucoup de questions, notamment sur l'endroit de l'entrée de la conduite du chauffage à distance, de la modification du local chauffage et de l'élimination de la citerne à mazout, qui est située au fond du garage-atelier et sous le niveau sol du garage.

La suppression de la citerne, va de ce fait créer un espace non négligeable d'environ 35 m<sup>2</sup> soit 4x9 m l mais nécessitant la prolongation de la dalle du garage.

Ce nouvel espace ainsi créé pourrait être utilisée par les services du Village, ou loué à une entreprise ou personne de confiance, car l'accès se fera uniquement par l'entrée du garage-atelier.

Ces travaux pourraient être exécutés dans les prochaines semaines suivant l'acceptation de ce préavis par l'Assemblée de ce jour, pour les motifs mentionnés dans le préavis.

La Commission remercie M. Racine pour toutes les précisions et réponses données à nos questions.

Le montant total des travaux, soit avec la continuation de la dalle et s'élevant à CHF 146.000,00, sont acceptés par la Commission.

Arrivant au terme de ce rapport, la Commission a constaté le bienfondé de cette réalisation dans un esprit à caractère durable.

Donc, au vu de ce qui procède, la Commission parvenue au terme de son mandat, vous invite, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à accepter et à voter les conclusions mentionnées dans le Préavis 1/2023 déposé, soit: au point 1) avec la variante de CHF 146.000,00, ainsi que les points 2) 3) et 4).

Le Président demande si il y a des questions concernant le rapport.

M. Pierroz Claude soulève la questions des charges et M. Racine le rassure que les charges ne seront pas endossées aux locataires.

Le Président passe au votes:

- Point 1) une abstention; aucun contraire
- Point 2) deux abstentions; aucun contraire
- Point 3) une abstention
- Point 4) Accepté à l'unanimité

## 9. Rapport de la Commission de Gestion

Le Président donne la parole à Mme Zimmermann Ferrari, rapporteur, pour la lecture du rapport.

### Dicastère de M. Racine Norbert

- Cases de congélateur et bâtiments;
- Bâtiment Orbe 7
- Tour G.-H. Piguet 3

Les 3 membres de la commission de gestion sont accueillis par Monsieur Norbert Racine à la Tour G.H. Piguet 3 pour la visite de deux studios et deux appartements de 4 pièces. La commission remercie M. Racine d'avoir pris la peine d'organiser cette visite en prévenant les 4 locataires, présents lors de notre visite.

Les deux studios ont été entièrement rénovés avec goût en 2022. Leur surface est identique (env. 30m<sup>2</sup>) mais leur aménagement est différent.

Nous visitons ensuite les deux appartements de 4 pièces. L'un a dû être entièrement refait car il était encore dans son état d'origine (années 70') jusqu'au départ du locataire. Un réaménagement total de la salle de bain/WC ainsi que de la cuisine, a été entrepris, sans parler des armoires, sols et peintures qui ont été soit changés, soit rafraichis.

M. Racine signale que les montants des travaux indiqués sur les préavis sont en général toujours respectés. Les cas de dépassement sont rares. M. Racine s'arrange toujours pour faire un tournus entre les maîtres d'état actifs au niveau du village. Les devis sont souvent similaires.

Pour la Tour, la facture du mazout s'élève à environ CHF 20'000.- par année.

La commission s'est ensuite rendue au bâtiment de l'Orbe 7 et a constaté que celui-ci était parfaitement entretenu (cage d'escalier, extérieurs, etc.). Nous visitons ensuite l'appartement de 5 pièces du 1er étage. Cet appartement, qui est actuellement occupé par Monsieur Racine lui-même, a subi de gros travaux de rénovation en 2022 après le départ des locataires. Comme l'a relevé dans son rapport la commission chargée du préavis 3/2021, cet appartement n'avait pas subi de travaux significatifs depuis plus de 30 ans.

Les travaux de démontage et remontage de murs pour de changement de salle de bain /WC, l'égalisation du sol et des murs, la suppression de la cheminée et le rhabillage des murs qui en découle ont ponctuellement entraîné des coûts supplémentaires, dus au fait que dans cet appartement ancien, rien n'est droit !

La commission relève encore une fois la qualité des rénovations effectuées et le souci de M. Racine d'effectuer des changements pratiques pouvant convenir à un maximum de gens.

Le village peut s'estimer heureux d'avoir une personne sur place en mesure de suivre les travaux de près et capable de prendre des décisions rapidement lorsque les imprévus apparaissent, comme c'était le cas lors des travaux à l'Orbe 7.

2022 a été une année chargée au niveau des travaux dans le dicastère de M. Racine qui a dû superviser 5 chantiers en même temps. Nous profitons de l'occasion pour le remercier pour son travail.

Le Président demande si il y des questions concernant cette partie du rapport: Aucune.

### Dicastère de M. Jean-Pierre Sima

- Cinéma du Sentier

En raison de petits soucis d'agenda, la visite du cinéma s'est effectuée en deux temps. Madame Antoinette Leresche a rencontré le Conseiller Jean-Pierre Sima dans les locaux de La Bobine et le remercie du temps accordé avec d'excellentes explications. Ensuite, le 10 mai, des questions complémentaires de Monsieur Vermot et Mme Zimmermann ont été posées par mail. Nous remercions Monsieur Sima pour sa disponibilité et d'avoir répondu à toutes nos questions. Et nous lui présentons encore nos excuses pour les couacs d'agendas.

Sans totalement prélever le montant budgétisé de CHF 3000.- pour sa réfection, la loge du rez a été rénovée très correctement et meublée en conséquence.

Cet étage du bâtiment où ladite loge se situe, comprend entre autres la salle des archives communales, le local du concierge, des toilettes et la chaufferie. Le tout est en excellent état d'entretien. Il n'y a pas eu d'autres travaux à part l'entretien courant. Rien de particulier à signaler au niveau des panneaux solaires.

La fréquentation du cinéma a été de 28% plus élevée qu'en 2021 avec 6295 spectateurs. Par rapport à 2019 qui avait vu 9437 spectateurs, la question peut se poser si un jour, il sera possible de retrouver autant de spectateurs, le Covid a marqué son passage avec d'autres alternatives qui sont venues combler le manque de cinéma.

L'avenir de La Bobine peut cependant être encore vu sereinement aussi longtemps que des gens se dévouent pour que celle-ci subsiste avec 16 collaborateurs : projectionnistes, réceptionnistes, concierge et jeunes gens disponibles au moment des séances.

Le Conseil du Village par son responsable, cherche à faire rayonner cette salle en l'ouvrant même à des privés qui sous location, peuvent présenter par exemple un voyage, une expédition, etc. ...

La Commission se plaît à relever le défi que représente la survie de ce cinéma qui est un atout pour une Vallée comme la nôtre, elle en remercie d'autant plus ses acteurs.

Le Président demande si il y a des questions concernant cette partie du rapport. M. Théo George demande selon quel critère les films sont choisis. M. Sima répond que le dicastère collabore avec la responsable du Cinéma de Sainte-Croix. C'est elle qui propose les films à projeter et tient les rapports avec les distributeurs.

#### Dicastère de Mme Sylvie Damiano

- Eclairage public
- Bâtiment de la Grand rue 64
- Appartement de 4,5 pièces au Pont Neuf 35

Madame Damiano accompagnée de Monsieur Bovay, Président nous reçoivent au local du CE  
Mme Leresche est excusée.

#### Éclairage public :

Le contrôle mécanique des mâts qui se fait au moyen d'une machine, a lieu chaque année. La totalité des mâts est contrôlée sur 5 ans. Pour 2022, ce contrôle a généré des travaux portant sur la réfection de quelques socles.

En février, une réflexion par rapport à Ostral a débouché sur l'illumination d'un candélabre sur deux. Une grande majorité des citoyens est satisfaite de cette mesure.

L'entretien courant annuel de ces dernières années porte ses fruits, car il y a très peu de dépannages.

Il y a 398 mâts répartis dans notre village, 280 sont en leds, 80 au sodium et 38 en iodure métallique.

2022 aura été la dernière année pour d'importants investissements, étant donné que l'avenir politique de notre village, lié au projet de fusion des communes, laisse des zones d'ombre. Nous avons 2 mâts qui fonctionnent à l'énergie solaire ; un se trouve à la croisée de la Rue Neuve et la Rue de la Gare et l'autre sur la rade au Rocheray. Le mât de la Rue Neuve fonctionne à 100%

pendant 4 heures et ensuite réduit sa luminosité à 30% et dès 5 heures du matin refonctionne à 100%. Celui de la rade fonctionne à 100% tout le temps. C'est l'entreprise Solar Advance qui est le fournisseur et qui se charge des dépannages. Ils sont situés à Bullet.  
Le nombre de décors de Noël a été réduit pour répondre à la problématique d'économie d'énergie.

Appartement du Gros Tronc.

Le locataire qui occupe ce logement de 4 1/2 pièces depuis 2019 ne pose aucun problème  
Les frais de la PPE sont inclus dans les charges. Nous n'avons pas visité cet appartement.

Grand-Rue 64

Les seuls travaux ayant été effectués sont la pose d'un interphone et une lampe fonctionnant avec une cellule de détection. Une visite des lieux apporte les commentaires suivants :

Au sous-sol, nous constatons que les locaux sont parfaitement entretenus. Il y a les caves, un local pour les vélos, la buanderie et le studio. Une machine à laver et un sèche-linge sont à disposition des locataires. Le paiement se fait un moyen d'une carte prépayée.

Le tableau électrique est neuf. Aucun commentaire n'est à apporter pour les communs.

Aux combles, nous recommandons de terminer la protection de l'isolation du toit au moyen de panneaux agglomérés. Tous les locataires ont un galetas.

Il n'y a pas eu de visite d'appartement, mais ils ont été tous rénovés à la satisfaction des locataires.

La conciergèe donne entière satisfaction. Elle habite dans l'immeuble.

Nous visitons ensuite le cabanon qui a été rénové du temps de Monsieur Blondeau. Malheureusement il n'est pas utilisé. Le niveau inférieur sert au rangement d'outils de jardinage et de la tondeuse. Monsieur Ringo Piquet est mandaté pour l'entretien extérieur.

Nous remercions Madame Damiano pour la parfaite gestion de son dicastère et notamment celui de l'éclairage public qui n'a pas été une sinécure en 2022.

Le Président demande si il y a des questions concernant cette partie du rapport. Suite à une demande d'explication Mme Damiano confirme que, quant à l'appartement du Gros Tronc, les frais de la PPE sont inclus dans les charges et que le cabanon cité dans le rapport est celui du bâtiment de la Grand Rue 64.

Dicastère M. Follonier Pierre-Alain

- Urbanisme, sport & culture

Les trois membres de la commission de gestion sont accueillis par Monsieur Pierre-Alain Follonier au Rocheray, au bord du lac. Nous constatons le bon entretien des rives du lac, du chemin et des 2 WC publics et des douches. C'est l'entreprise Ringo Piquet qui s'occupe de l'entretien.

En 2022 plusieurs arbres ont dû être abattus le long du chemin entre le Rocheray et l'Arcadie. Le bois a été vendu à Sogebois, ce qui a couvert les frais d'abatage et de sécurisation. Nous nous sommes ensuite rendus à la place de jeux derrière le bâtiment de la Migros. Les installations sont en bon état. Elles sont régulièrement contrôlées par la société Bimbo par rapport aux normes de sécurité. Monsieur Follonier relève qu'il y a moins de déprédations que certaines années.

Aide aux sociétés (sport et culture) : RAS

Nous remercions Monsieur Follonier pour tout le travail effectué durant l'année 2022.

A la question du Président si le Fitness outdoor fait partie du nouveau rapport, M. Follonier répond de façon affirmative étant dans les comptes 2022.

Le Président demande alors à l'Assemblée de procéder à la votation. Le Rapport est accepté à l'unanimité.

## 10. Préavis 2/2023: Comptes 2022

Le Président donne la parole à Mme Zimmermann Ferrari, rapporteur, pour la lecture du rapport.

En date du 10 juin 2023, la commission de gestion était convoquée au bureau du Conseil Exécutif, sis à la rue de l'Orbe 7, afin de s'acquitter de son mandat auprès de l'assemblée des citoyennes et citoyens de notre village.

La commission de gestion était composée de Madame Antoinette Leresche, Monsieur Jean-Michel Vermot et de Madame Suzanne Zimmermann Ferrari, rapporteuse.

Le Conseil Exécutif était représenté par Messieurs Jacques-André Bovay, Norbert Racine, Jean-Pierre Sima ainsi que de Monsieur Bernard Le Coultre, boursier. Les membres du Conseil Exécutif et le boursier ont pris la peine de répondre avec diligence à toutes nos questions. Nous les en remercions.

La vérification des comptes a été effectuée par la fiduciaire PKF Fiduciaire SA à Vevey.

Lors de cette séance, la Commission relève les points suivants :

Concernant le préavis 2/2023, page 2 :

- 1) « Plafond de risques pour cautionnements », il s'agit du cautionnement accordé au téléski des Esserts. C'est un engagement conditionnel en cas de pépin.
- 2) Rectification à la phrase « Les comptes d'achat d'énergie pour La Tour et Grand-Rue 64 sont inférieurs au budget ». Il y a une petite erreur : il fallait lire « supérieur » au budget. Seul le cinéma est inférieur.

Comptes :

101.317 : Frais séances du conseil, civilités. Comme indiqué dans le préavis, le montant est plus élevé en 2022 car le Village a fait un stock de plusieurs livres sur la Vallée de Joux (Dominique Weibel) qui pourront être offerts pour les jubilaires, ce qui fut le cas à l'occasion du départ du Préfet.

110.366.6 : Subsidés pour énergies renouvelables. Il y a eu 5 demandes en 2022. Pour le moment les subsidés concernent les pompes à chaleur mais pas les panneaux solaires. En effet, les subsidés sont « calqués » sur ceux de la commune du Chenit. Mais des discussions sont en cours. Il se peut que cela change à l'avenir et que la commune comme le Village incluent les panneaux solaires dans ces subsidés.

150.365 : Subsidés aux sociétés (Sport). Montant plus élevé en raison de l'organisation du repas de soutien pour le Tour de Romandie.

Compte

210.401 : Impôts bénéfice et capital personnes morales. En raison des craintes liées au Covid, le montant a été budgétisé relativement bas, mais les sociétés ont mieux fonctionné que prévu dans la phase post-covid.

220.380 : Attribution fonds pertes s/débiteur. Rien n'a été budgétisé car il s'agit ici d'une situation particulière (décès d'un locataire et succession répudiée).

352.322 : Intérêts hypothécaires - La Tour : Amortissement de CHF 100'000.- par année

354.303 : Charges sociales – Grand Rue 64. Pas de charges sociales comme l'AVS par exemple car changement de concierge en cours d'année(plafond AVS pas atteint).

354.322 : Intérêts hypothécaires – Grand Rue 64. Tout a été remboursé pour ce bâtiment.

La commission recommande d'imputer les salaires des membres du CE dans leur(s) dicastère(s) respectif(s).

A la question posée par la rapporteuse, Mme Zimmermann, répond le boursier, M. Le Coultre, en soulignant que presque toutes les postes du bilan sont bien encadrées dans leurs dicastères ( voir 75%), le restant 25% est encadré dans les frais administratifs.

Le Président demande si il y a des questions concernant le rapport: Aucune.

Le Président donne lecture du dernier paragraphe du préavis 2/2023 et demande à l'Assemblée de procéder à la votation.

- Point 1) accepté à l'unanimité;
- Point 2) accepté à l'unanimité;
- Point 3) accepté à l'unanimité.

Le Préavis est accepté à l'unanimité.

#### **11. Préavis 3/2023: Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025**

Le Président donne la parole à M. Robert Daniel, rapporteur, pour la lecture du rapport.

La Commission chargée de rapporter sur le préavis susmentionné s'est réunie le 31.05.2023 au local du Village, Orbe 7.

Etaient présents: pour la Commission MM. François Sanchez, Laurent Guinand, Daniel Robert, rapporteur. Pour le Conseil Exécutif: MM. Jacques-André Bovay, Pierre Alain Follonier, Mme Sylvie Damiano.

La Commission remercie chacun pour les informations fournies et leur disponibilité.

Le préavis répond partiellement à la motion déposée le 06.12.2022 par MM. L. Guinand, D. Robert, C. Piermoz et Mme J. Reymond, membres du Conseil du Village.

Alors que la motion demandait une réduction de 3 points du taux d'impositions, le préavis propose 2 points de réduction, le ramenant ainsi à 8% de l'impôt cantonal de base.

La diminution de recette résultante est estimée à CHF 147.000 environ. Malgré cela la recette projeté selon les comptes 2022, soit environ CHF 580.000 resterait supérieure à la moyenne des 5 dernières années qui se monte à CHF 576.345-.

La situation financière du Village n'est pas mise en péril par cette adaptation de taux.

Comme le préavis l'indique, cette adaptation du taux d'imposition ne concerne que les années 2024 et 2025. Pour les années suivantes cela dépendra, entre outre, du projet de fusion des communes.

En vertu de ce qui précède et en guise de conclusion, la Commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président demande si il y a des questions concernant le rapport: Aucune.

Le Président donne lecture du dernier paragraphe du préavis 3/2023 et demande à l'Assemblée de procéder à la votation. Le Préavis est accepté à l'unanimité.

## 12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

**Mme Looten Marit** demande si, à l'occasion de la journée du quadrathlon, prévue mardi 27 juin prochain au collège de Chez le Maître, le Conseil Exécutif peut mettre à dispositions pour les gagnants des billets du cinéma.

**M Bovay** répond de manière affirmative et demande à Mme Looten de lui donner le nombre de billets à mettre à disposition.

**M. Bohren Philippe** fait noter que il faut ajouter les numéros de téléphone et les adresses mail des membres du Conseil Exécutif et surtout bien vérifier les adresse des membres du Conseil exécutif.

**M. Didier Vaucher-de-la-Croix** répond de manière affirmative à la question et remercie M. Bohren de son intervention.

**Mme Robert Gaëlle** Elle est bien contente du nouvel espace fitness de l'Arcadie mais se pose la question si on pourrait prévoir également des jeux pour les enfants.

**M. Follonier Pierre-Alain** répond qu'on pourra en discuter.

**Mme Wagner Laurence** pose la question, déjà avancé l'année passée, concernant les grils au bord du lac.

**M. Follonier Pierre-Alain** répond qu'on pourra en discuter.

La parole n'étant plus demandée, M. Didier Vaucher-de-la-Croix lève la séance à 20h30 et rappelle que la prochaine Assemblée est fixé pour le 5 décembre, toujours à 19h00. L'Assemblée sera suivie par un repas.

Le Président  
Didier Vaucher-de-la-Croix



La Secrétaire  
Elena Cogi